

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7947>

Sensibilisation à la radicalisation dans le sport et sécurité des manifestations sportives

- Actualité - Agenda -



Date de mise en ligne : mardi 15 janvier 2019

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

En partenariat avec l'ANDIISS et le CNPFPT, l'Observatoire SMACL est heureux d'intervenir sur une journée d'actualité dédiée à la sensibilisation à la radicalisation dans le sport et aux responsabilités dans le cadre d'organisation de manifestations sportives.

Le CNPFPT, L'ANDIISS et les services préfectoraux vous convient à une journée dédiée à la sensibilisation à la radicalisation dans le sport et aux responsabilités dans le cadre d'organisation de manifestations sportives le 15 janvier 2019 à Dijon.

La radicalisation, de quoi parle-t-on ? Quels sont les moyens d'agir et de prévenir ?
Comment clarifier les situations ? Quels sont les interlocuteurs ?
Quelles responsabilités
dans l'organisation d'une manifestation sportive ?

Cette journée, qui s'inscrit dans le cadre des mesures dédiées au sport du plan national de prévention de la radicalisation, permettra de rencontrer les interlocuteurs dédiés et d'échanger avec eux sur le sujet.

Où ?

6/8 rue Marie Curie

Dijon

Quand ?

Le 15 janvier 2019

De 09h00 à 17h00

Programme

Matinée

La radicalisation dans le sport de quoi parle-t-on ?

- Présentation du Plan d'action de l'État
- Organisation des mesures de prévention de la radicalisation
- Notions et définitions de la radicalisation violente
- Quelles déclinaisons à l'échelle locale ?
- Circulaire du 8 novembre 2018 relative aux phénomènes de radicalisation violente dans le sport et aux actions de contrôles coordonnées.
- Mesures 23 à 26 du Plan national de prévention de la radicalisation

Intervenants :

- Karine ROSTAING, chargée de mission à la Préfecture de la Côte d'Or
- Benjamin THIERRY, chargé de mission à la Préfecture de l'Yonne
- Samuel MICHAUT, référent radicalisation à la DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté,
- Philippe SIBILLE, Officier de liaison du ministère de l'Intérieur, conseiller pour les affaires de sécurité et de prévention de la radicalisation.
- Intervention de Gilbert DARROUX, Vice-Président de l'ANDIIS
 - Retour sur les rencontres territoriales du sport (Paris octobre 2018)
 - Des exemples d'indicateurs de radicalisation
 - Instruction relative à la mise en oeuvre d'un dialogue renforcé entre l'Etat et les maires dans le domaine de la prévention de la radicalisation violente.
 - Quels sont les moyens d'agir ?

Après-midi

Responsabilités dans l'organisation des manifestations sportives

– Intervenant : Luc BRUNET, Responsable de l'observatoire SMACL des risques de la vie territoriale et associative.

– Témoignage sur l'organisation de manifestations sportives

Intervenant : Gilles VECHAMBRE, Directeur des Sports au Grand Chalon et à la ville de Chalon-sur-Saône

Renseignements et inscriptions

Code inscription : C5A0A

Délégation de Bourgogne, Carole MORLEVAT, Conseillère formation

Tel : 03.86.21.54.33,

Mail : carole.morlevat@cnfpt.fr

